



ASSOCIATION CHARTREUSE MONTAGNE

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 DÉCEMBRE 2022

Participent à cette réunion :

Paul BUISSIERE, Jean CAPELLI, Christiane COQUET, Gilles DECHENE,
Philippe DONNIER-BLANC, Nicole DONNIER-VALENTIN, Jean-Claude GENOUD,
Nicole PETREQUIN, Patrick VILLARD.

Absents excusés :

Michel GARREL, Patrice MOLLIER, Jacques Henri VIALLE .

1/ Point sur les licences :

Environ la moitié de faites, les autres en cours de réalisation.

Quelques certificats médicaux sont manquants, Jean-Claude se charge de les demander.

Nombre d'adhérents à ce jour : 50 actifs

2/ Commande de tee-shirts :

Réception faite. Comme prévu le nombre de tee-shirts est double de celui des réservations.

La distribution se fera le jour du tirage des rois. Et elle se fera dans un premier temps à ceux qui ont réservé. Dans un second temps, la vente pourra se faire aux nouvelles demandes.

Rappel : le prix de vente est de 10€ pour les adhérents, et de 12€ pour les non adhérents.

3/ Proposition par la FFR de différentes formations :

La FFRandonnée propose des stages de formation aux pratiquants licenciés :

<https://formation.ffrandonnee.fr/html/30/presentation>

4/ Préparation des randos du 1^{er} trimestre 2023 :

- Présentation du programme des randos des vendredis et validation.
- Programme en cours des randos des dimanches qui seront transmises à Jean-Claude, pour l'édition.

5/ Projet du séjour annuel 2023 :

Proposé par Pascal et Christiane

- - Il aura lieu du 2 au 4 mai 2023 dans le Jura, près des cascades du hérisson.
- - Le nombre maxi des inscriptions est fixé à 40.
- - L'ouverture des inscriptions va pouvoir être proposée aux adhérents.

Ce séjour va t'il pouvoir être ouvert aux non licenciés s'ils participent aux randonnées ? La question doit être étudiée car se pose le problème des assurances. Sous quelles conditions, des personnes non adhérentes à l'association Cham peuvent elles bénéficier de ce séjour ?

Concernant les assurances, Jean-Claude va se renseigner auprès de la Fédération Française de Randonnées.



ASSOCIATION CHARTREUSE MONTAGNE

6/ Date de la Galette des Rois :

Vendredi 20 Janvier 2023 à 18h30 à la Maison des Associations.

- Un mail sera envoyé aux adhérents pour information et pour donner une date limite d'inscription : avant le dimanche 15 janvier.
- Jean fera la commande de galettes (le cidre est offert par le boulanger)

7/ Rando organisée par Groupama :

Elle aura lieu le dimanche 11 Juin. Les 3 parcours sont finalisés.

Des bénévoles de CHAM se chargeront de baliser et débaliser les parcours.

Pour cette préparation, une réunion sera nécessaire et à prévoir avant.

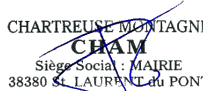
8/ Rassemblement CHAM :

Les dates retenues seront : dimanche 14 mai ou dimanche 18 juin.

Le lieu reste à déterminer.

9/ Dates des prochains CA :

- Jeudi 9 février à 18h30 à la Maison des Associations
- Jeudi 6 avril à 18h30 à la Maison des Associations
- Jeudi 25 mai à 18h30 à la Maison des Associations

Approbation du compte rendu		
Prénom-Nom	Jean-Claude Genoud	
Fonction	Secrétaire	
Date	17-Dec-2022	
Signature	 CHARTREUSE MONTAGNE CHAM Siège Social : MAIRIE 38380 ST LAURENT DU PONT	